13 vii 90

PROCLAMATION DU ROI,

Du 13 Juillet 1790.

DE PAR LE ROI.

Cas
folio
PRC
10143
no. 11

SA MAJESTÉ desirant connoître plus particulièrement & faire la Revue des différentes Gardes nationales & volontaires, qui se sont rassemblées à Paris pour la Confédération générale du 14 juillet, ordonne que les différentes Troupes se rassemblent aujourd'hui Mardi à trois heures de l'après-midi, dans la place de Louis XV & dans les Champs-élysées. Les Troupes se rangeront sous leurs Chefs respectifs, suivant les différentes divisions dont elles sont composées. Elles entreront dans le Jardin des Tuileries, les unes après les autres, sans prétendre à aucune primauté les unes sur les autres, dans l'ordre de marche.

LIBRARY

Celles qui arriveront les premières, ſeront placées les plus près du Pont-tournant, & ainſi de ſuite. Elles prendront par la grande allée des Tuileries, paſſeront ſous le veſtibule du Château, ſortiront par la Cour royale & le Carouſel, où elles ſe ſépareront pour retourner chacune dans leurs quartiers reſpectifs. Les Commandans marcheront à la tête de leurs Troupes, & préſenteront, en paſſant, à ſa Majeſté un état des Officiers, Gardes nationaux & volontaires qui ſont ſous leurs ordres, avec la déſignation des Départemens, Diſtricts & Cantons auxquels ils appartiennent.

Mande & ordonne SA MAJESTÉ au ſieur la Fayette, Lieutenant général de la Garde nationale Pariſienne, & Major général de la Confédération, & au ſieur Gouvion, Major général de la Garde nationale Pariſienne, & Major en ſecond de la Confédération, de prendre les précautions néceſſaires pour maintenir le bon ordre dans la marche & le raſſemblement des différentes Troupes, & la facilité de l'abord & de la ſortie des Tuileries.

Le Roi ſe placera ſous les arbres, à l'entrée de la grande allée des Tuileries, du côté du Château; & s'il faiſoit trop mauvais temps, ſous le veſtibule du Château.

FAIT à Paris, ce treize juillet mil ſept cent quatre-vingt-dix. *Signé* LOUIS. *Et plus bas*, Par le Roi, GUIGNARD.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1790.